

2

Département de l'Oise.

Arrondissement de Beauvais

Chemin de grande communication N° 22 de Marseille à Eisors.

Commune de Flavacourt.

LA GRANDE COUR

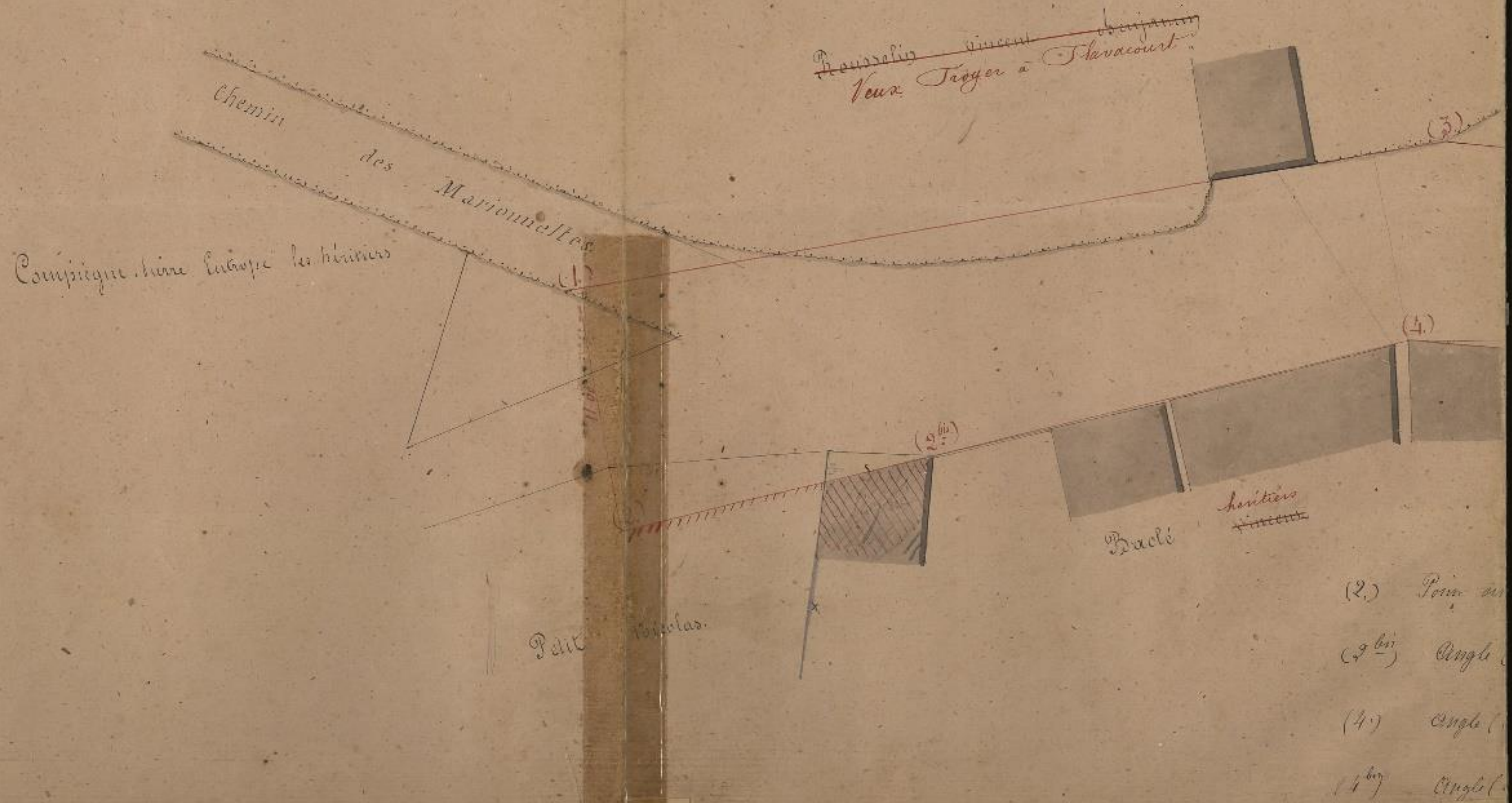
Approuvé par arrêté Préfectoral
en date du 1^{er} juil^{et} 1855.

Pour copie conforme
l'Ingénieur ordinaire des ponts
Beauvais le 25 Mai 1857.
Sieur

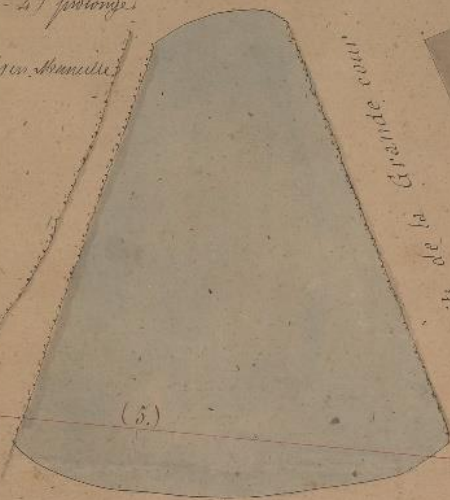
M. de l'Inventaire
1611

Echelle de 1 à 200.

- (1.) Point situé au prolongement (sur l'axe) de l'alignement de l'ancien fort à 11⁰ 1/2
- (2.) Point situé à l'intersection de l'alignement de l'ancien fort avec le chemin des Marionnettes (S. 77) /
- (3.) Point situé au lieu dit par 4⁰ 1/2 et à 9⁰ de distance de l'alignement (4⁰ 6.)



(7^{bis}) prolong
largeur Annuelle

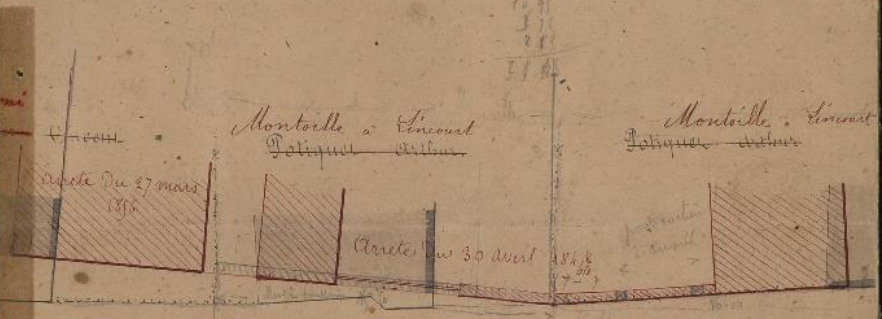


Grande cour
de
Puits
de



Moayer Binoni
Cherou

(7.) Cour situé au nord du point 6. à 9' de la distance en balancement (1^{er} 6.)
(7^{bis}) Cour situé sur le prolongement des cours de balancement (1^{er} 7.) et au nord de la



Montaille Lincourt
Piquet

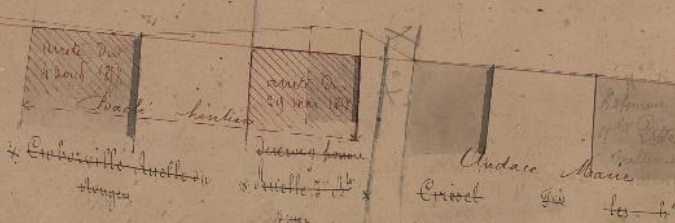
Montaille à Lincourt
Piquet

Arête du 30 avril

Arête du 27 mars

1856
1856

200
200



Arête du 27 mars

Arête du 30 avril

Arête du 27 mars

Arête du 27 mars

Arête du 30 avril

Arête du 27 mars

200
200

(6^{bis})
(8.)

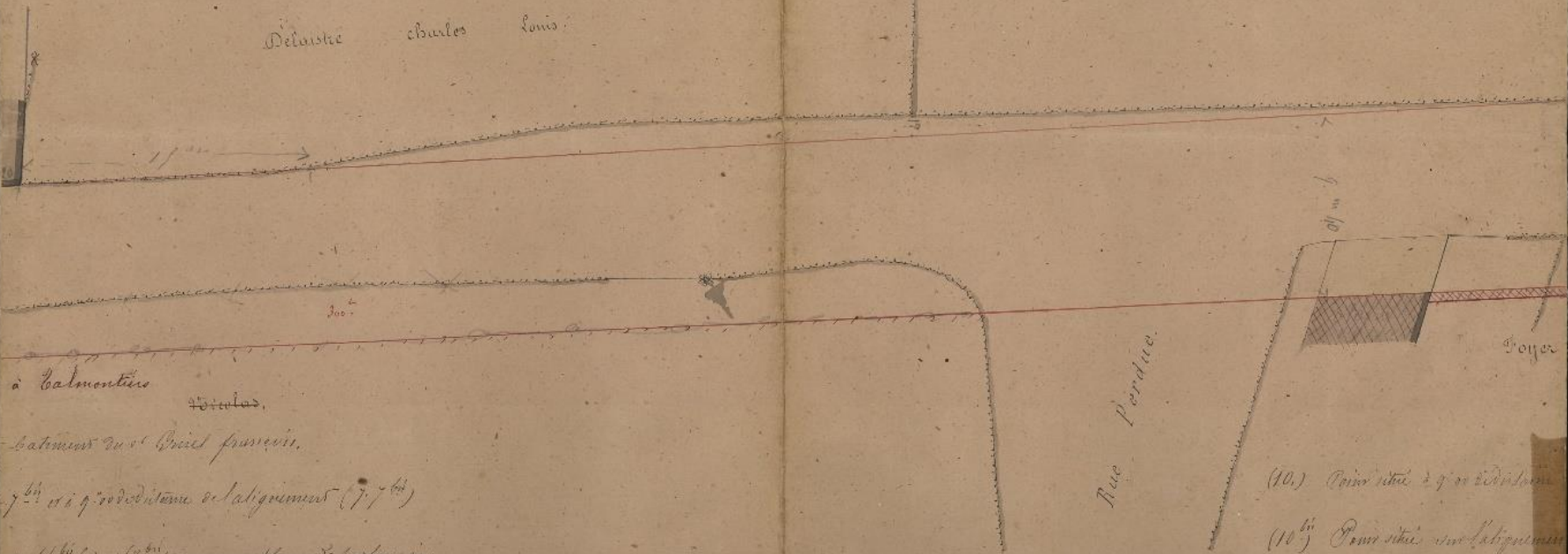
Pigache
Diderot

de sur le prolongement (côté Annuelle) de balancement (1^{er} 7^{bis}) et à 11' de la distance en balancement (1^{er} 8.)
(côté Annuelle) de 1^{er} bâtiment sur Dacle Lincourt.
(côté Annuelle) de 2^{es} bâtiments sur Dacle Lincourt.
de Annuelle de 1^{er} bâtiment sur Dacle Lincourt.

(6) angle (côté Annuelle) de Annuelle
(6^{bis}) Cour situé au nord du point
(7) Cour surmonte balancement
(7^{bis}) Cour situé au nord du point

Plan de l'expansion des 2 parcelles de terrain appartenant à Delaunay et autres

Delaunay Charles Louis



à Calmentière

Hôtels

batiments sur Grand passage

7⁶⁴ et 8⁶⁴ de l'ancien de l'alignement (7⁶⁴)

et (4⁶⁴) et (7⁶⁴) commencent par prolonger

7⁶⁴ et 8⁶⁴ de l'ancien de l'alignement (7⁶⁴)

(9.) angle (côté de la rue)

(11.) angle (côté de la rue)

(13.) angle (côté de la rue)

(15.) angle (côté de la rue)

Pigache
Delaunay

Rue Perdrieu

(10.) Point situé à 9 m de l'alignement

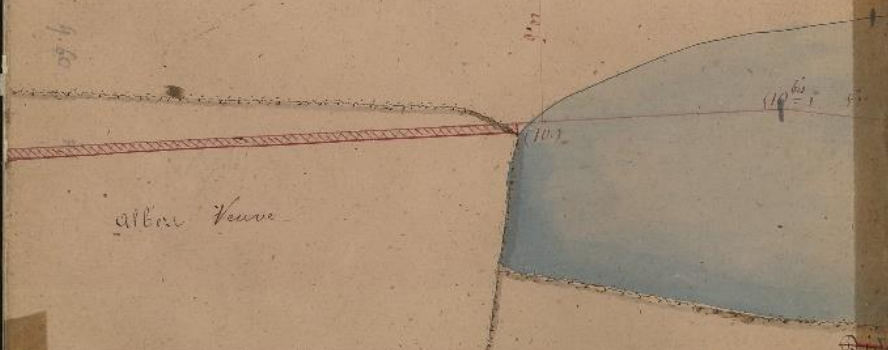
(10⁶⁴) Point situé sur l'alignement

(R.) Point situé sur l'alignement

1^{er} bâtiment sur Bâlelot
 2^e bâtiment sur Bâlelot
 3^e demi bâtiment sur Bâlelot

à Calmontiers

M. J. J. J.



11) prolonger l'alignement de la ligne (11)
 12) prolonger à S. de l'alignement de l'alignement de la ligne (14.16) prolonger vers Ste Anne
 13) prolonger de Ste Anne et à S. de l'alignement de cet alignement de la ligne (14.16) prolonger vers Ste Anne.



Pigache à Calmontiers

Rue de la Trouée

Pigache à Calmontiers

Montaille à Lincourt